

# Dossier de presse



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

*Contacts presse :*

*Jean-Marc Estournès – Tél. : 74 09 25*

*Sophie Vallés – Tél. : 76 83 96*

*Courriel : [communication.monpaysmonecole@gouv.nc](mailto:communication.monpaysmonecole@gouv.nc)*



**15 avril 2010**

**Conférence de presse de  
Claude Thélot, président de la  
Commission du grand débat sur  
l'avenir de l'Ecole calédonienne**

**16, 17 et 18 avril 2010**

**Séminaire de Tiéti**

# 15 avril 2010

## Conférence de presse



**Claude Thélot,  
président du débat  
national sur  
l'avenir de l'Ecole  
(2003-2004),  
a accepté de présider  
la Commission du  
grand débat sur  
l'avenir  
de l'Ecole  
calédonienne**

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Commission du grand débat sur l'avenir de l'Ecole calédonienne vous convient à la rencontre de ce haut fonctionnaire français, expert de l'éducation, qui se réjouit d'apporter sa pierre à l'évolution et à l'amélioration du système éducatif calédonien.

**Le 15 avril 2010 à 9 h 30 au siège du gouvernement,  
salle des délibérations**

En présence de :

- Philippe Gomès, président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Yolande Verlaquet, coresponsable de l'administration de mission rattachée à la Commission du grand débat
- Philippe Gauenere, coresponsable de l'administration de mission rattachée à la Commission du grand débat

*À cette occasion, le gouvernement sera heureux de vous offrir l'ouvrage de Claude Thélot, Débattre pour réformer.*

## La biographie de Claude Thélot

- 1965 : diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), il exerce d'abord des responsabilités au sein de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- 1990 : nommé directeur au ministère chargé de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Responsable de l'évaluation et des statistiques de l'éducation.
- 1993-2002 : professeur associé d'économie de l'éducation à l'université Paris-Descartes.
- 1998 : nommé conseiller-maître à la Cour des comptes. Responsable du rapport annuel de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale de 1998 à 2000.
- 1999-2003 : président de différents conseils d'analyse et de réflexion, en particulier du Haut Conseil de l'évaluation de l'Ecole (placé auprès du ministre de l'Education). Vice-président du Haut Conseil population et famille (placé auprès du président de la République).
- 2003-2004 : président de Commission du débat national sur l'avenir de l'école. La synthèse des débats (avril 2004) et le « rapport Thélot » (octobre 2004) participent à l'élaboration de la loi Fillon sur l'éducation (avril 2005).

## Sa bibliographie

- *Tel père, tel fils ?* (1982)
- *Gens du privé, gens du public*, avec François de Singly (1989)
- *L'Evaluation du système éducatif* (1994)
- *Le travail en France, 1800-2000*, avec Olivier Marchand (1997)
- *Politique familiale, bilan et perspectives*, avec Michel Villac (1998)
- *Réussir l'Ecole*, avec Philippe Joutard (1999)
- *Les écrivains français racontent l'Ecole* (2001)
- *L'origine des génies* (2003)
- *Débattre pour réformer* (2005)
- *Que vaut l'enseignement en France ?*, avec Christian Forestier et Jean-Claude Emin (2007)
- *Anthologie de la littérature française sur la famille* (2008)

## « Nourrir la réflexion pendant longtemps »

### **Sa motivation**

« Six ans après le débat national, je trouve l'initiative du gouvernement calédonien extrêmement intéressante et utile pour le territoire. Comme le schéma retenu est assez proche de celui que j'ai appliqué en 2003-2004, j'espère que je pourrai me montrer utile. »

### **Son expertise**

« Comme pour tout territoire aujourd'hui, la formation de la jeunesse est capitale. Un pays ne réussira, et les jeunes eux-mêmes ne réussiront leur vie, que si le système éducatif parvient à bien former, à bien éduquer. Il faut donc, en termes d'évaluation et de prospective, à la fois lutter contre l'échec pour que tous réussissent, et en même temps accroître le niveau de formation des générations récentes. »

### **Son rôle de président**

« Dans un premier temps, je veillerai à ce que le débat soit large, qu'il y ait beaucoup d'expressions sur l'école calédonienne d'aujourd'hui et sur son état souhaitable dans dix à quinze ans. Je veillerai à ce que nous sachions synthétiser ces expressions, en les respectant.

Dans un second temps, celui de l'élaboration des recommandations, je m'attacherai à ce que la commission se forge son opinion, tout en tenant compte des enseignements du débat et des grands souhaits que le président du gouvernement calédonien a énoncés lors de son discours d'installation de la commission. »

### **Son objectif**

« Ici comme en Métropole, la synthèse devra s'efforcer de refléter l'ensemble des échanges, pour ensuite nourrir les recommandations de la commission, et au-delà la loi d'orientation et de programme. C'est d'ailleurs cette loi, au terme du processus, qui donne tout son sens au débat que la commission organisera et au rapport qu'elle élaborera. »

### **Son expérience du débat national**

« Un certain nombre des recommandations de la commission se sont retrouvées dans la loi de 2005, en particulier la définition d'un socle commun de connaissances et de compétences. L'analyse et les recommandations de la commission ont toujours de l'importance aujourd'hui, car elles alimentent nombre de discours et de mesures prises dans le système éducatif. C'était d'ailleurs notre ambition : au-delà de la loi, nourrir la réflexion pendant longtemps et être à la source de nombre d'évolutions et d'améliorations. »

# 16, 17 et 18 avril 2010

## Séminaire de Tiéti

Objectif du séminaire :

Cette session permettra à la commission de valider la vingtaine de questions autour desquelles s'articuleront les 400 débats pendant les cinq prochains mois, de fin avril à fin septembre.

Il s'agit là de l'aboutissement des premiers travaux de la commission, à la tâche depuis son installation officielle en présence du ministre de l'Education nationale Luc Chatel, le 26 février dernier à l'IRD.

### Programme

<b><u>Vendredi 16 avril</u></b>	
14H	Discours d'ouverture du séminaire <b>(en présence de la presse)</b>  Discours Philippe Gomès, <i>président du gouvernement</i> Discours Claude Thélot, <i>président de la commission</i>
14H30	Présentation du programme du séminaire <i>Par Octave Togna et Michelle Durand Roire, vice-présidents de la commission</i>
14h45	Présentation du travail de la Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole <i>Par Claude Thélot, président de la commission</i>
16H30	Présentation des actes du colloque 2002 <i>Par Chantal Mandaoué, directrice de l'Institut de formation des maîtres (IFMNC) et Philippe Guaenere, coresponsable de l'administration de mission</i>
17H30	Présentation et point sur le calendrier et les lieux des débats Inscription des membres aux débats
18H	Echanges entre Claude Thélot et la commission
19H	Apéritif/ Débat avec Claude Thélot
20H	Dîner avec Claude Thélot

<b><u>Samedi 17 avril</u></b>	<b>Journée réservée aux membres de la commission et aux référents institutionnels</b>
8H	Présentation de l'enquête « Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, mars 2008) <i>Par Fabrice Colin, conseiller au cabinet du président du gouvernement</i>
8H45	Présentation du rapport du Sénat Coutumier « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse » (octobre 2009) <i>Par Raphaël Mapou, directeur de cabinet du bureau de la présidence du Sénat coutumier</i>
10H	Présentation de données concernant l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie <i>Par Olivier Grzelak, chargé de mission régional de lutte contre l'illettrisme</i>
10H15	Présentation du rapport « Diagnostic du premier degré de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie. Enseignement public et privé- 31 déc 2009 » <i>Par Yves Guérin, expert Pro Ed.</i>
11h15	Présentation des conclusions de la Journée de l'école de 2009 et des 10 dossiers de la DENC <i>Par Yolande Verlaguet, coresponsable de l'administration de mission, et Jacques Briand, directeur de la DENC</i>
11H45	Déjeuner
13h30	Présentation du rapport « Eléments pour un diagnostic du système éducatif en Nouvelle-Calédonie » - Vice-rectorat, juin 2008 <i>Par Michel Martz, proviseur-vie scolaire du vice-rectorat</i>
14h15	Présentation du rapport « Diagnostic du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie – Ecoles, Collèges, Lycées- Enseignements Public et Privé » <i>Par Yves Guérin, expert Pro Ed.</i>
15H30	Présentation du transfert de compétences de l'enseignement (secondaire public et privé et primaire privé) <i>Par Françoise Fradet, responsable de la cellule des transferts de compétences du gouvernement</i>
16H15	Présentation des ateliers d'échanges autour des fiches du débat <i>Par Octave Togna et Michelle Durand Roire, vice-présidents de la commission</i>
16H30 / 19H	Ateliers d'échanges
20H	Dîner

<b><u>Dimanche 18 avril</u></b>	
8H30	Ateliers sur les fiches du débat (finalisation) <i>(Réservé à : membres de la commission)</i>
10H30	Validation des fiches du débat
11H30	Clôture des travaux <i>(En présence des référents institutionnels)</i>

## Les missions de la commission

**De fin avril à fin septembre 2010**, la Commission du grand débat sur l'avenir de l'Ecole calédonienne va conduire **400 débats publics** sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie : écoles et établissements scolaires publics et privés, circonscriptions, assemblées de Province, communes, tribus, aires coutumières, Conseil économique et social, Université, structures de formation des personnels de l'éducation, chambres consulaires.

Ces débats seront articulés autour de trois domaines – définir les missions de l'école calédonienne, faire réussir tous les élèves, améliorer le fonctionnement de l'école – et tenteront de répondre à **une vingtaine de questions-clés**.

La commission procédera également à l'audition d'associations de parents d'élèves, d'experts, de syndicats et de personnalités de la société civile.

### Le « Miroir du débat »

Les synthèses de tous les débats, contributions et auditions seront rendues publiques en **novembre 2010** sur le site [www.monpaysmonecole.gouv.nc](http://www.monpaysmonecole.gouv.nc) à travers un document baptisé « *Miroir du Débat* ». Chacun pourra en prendre connaissance et réagir sur le site ou par courrier à la commission.

Nourrie par l'ensemble de ces débats, mais aussi par les différents rapports, études et audits d'experts sur notre système éducatif, la commission remettra au gouvernement son **rapport final en mars 2011**. Il proposera, à l'échelle d'une génération, les orientations concrètes qu'elle jugera souhaitables pour notre Ecole. C'est sur la base de ce rapport que le gouvernement préparera **une loi d'orientation et de programme pour l'Ecole** qu'il présentera au Congrès au **deuxième semestre 2011**, à l'aube du transfert de l'enseignement secondaire.

### Une structure d'appui

La commission bénéficie de la logistique technique d'une administration de mission pour organiser et assurer le suivi des débats. Placée sous la responsabilité de Philippe Guaenere, ancien directeur de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, et de Yolande Verlaquet, inspectrice de l'Education nationale, elle est composée de spécialistes du système éducatif, d'une cellule de communication et de suivi du web.

### Le groupe de référents

La commission s'appuie également sur un groupe de référents composé de l'ensemble des responsables des collectivités (Etat, Nouvelle-Calédonie, Provinces et communes), des enseignements privés et des autres structures d'enseignement (chambres consulaires, CNAM...). Il assistera la commission tout au long de ses travaux.

## La composition de la commission

**Les 39 membres de la commission** ont été choisis pour la richesse de leurs parcours personnels et professionnels. Ils représentent le monde éducatif (chefs d'établissements, professeurs, étudiants...), ainsi que la société civile dans toute sa pluralité. Cette diversité garantit un débat ouvert qui ne soit pas uniquement interne au système éducatif, mais qui prenne en compte la multiplicité des regards et des attentes de la population calédonienne. La commission est indépendante, libre de ses choix et des orientations de son rapport.

**Claude THÉLOT, président**

63 ans, haut-fonctionnaire retraité

**Octave TOGNA, vice-président**

63 ans, vice-président du Conseil économique et social

**Michelle DURAND ROIRE, vice-présidente**

49 ans, inspectrice d'académie et inspectrice pédagogique régionale

**Isabelle AMIOT** : 37 ans, professeure certifiée d'histoire-géographie au lycée du Grand Nouméa

**Anne-Christine AT-CHEE** : 34 ans, professeure certifiée de lettres modernes au collège de Boulari

**Robert AUBLIN** : 55 ans inspecteur d'académie, responsable de la mission TICE

**Joël AUCLAIR** : 68 ans, cogérant d'Arbé Sarl et ancien président du SPBTP

**Emmanuel BÉRART** : 42 ans, directeur de la Mission d'insertion des jeunes de la Province Sud

**Jean-Yves BOUVIER** : 62 ans, chef d'entreprise et ancien président du Medef NC

**Pierre-Henri CHARLES** : 48 ans, directeur de la Formation professionnelle continue de Nouvelle-Calédonie

**Denis ETOURNAUD** : 55 ans, directeur général de BlueScope Steel Nouvelle-Calédonie, ancien coprésident de la FINC

**Laure FAÏNICKA** : 35 ans, présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école primaire Gustave-Mouchet, conseillère en économie sociale et familiale

**Yannick FAYARD** : 50 ans, chef de la division de l'élève et de l'établissement du vice-rectorat, adjointe au secrétaire général du vice-rectorat

**André GABLE** : 61 ans, proviseur du lycée Jules-Garnier

**Joël GRIMAUD** : 59 ans, principal du collège Baudoux, ancien principal du collège de Canala

**Clément GROCHAIN** : 60 ans, sénateur coutumier, président de la Commission éducation et formation

**Olivier GRZELAK** : 41 ans, chargé de mission régional de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

**Dismas HEAFALA** : 32 ans, professeur certifié de mathématiques au collège de Boulari

**Hélène HMAKONE** : 57 ans, conseillère pédagogique aux îles Loyauté

**Edouard Saikuié HNAWIA** : 51 ans, maître de conférences en chimie à l'université de la Nouvelle-Calédonie

**Yves JACQUIER** : 49 ans, délégué académique à l'éducation artistique et culturelle (vice-rectorat), ancien directeur du CDP

**Emmanuel KASARHÉROU** : 49 ans, directeur du centre culturel Tjibaou

**Nicolas KURTOVITCH** : 54 ans, proviseur du lycée Do Kamo

**Marie-Josée MAGI** : 50 ans, professeure des écoles à l'école maternelle le Petit poucet

**Chantal MANDAOUÉ** : 47 ans, directrice de l'Institut de formation des maîtres (IFMNC)

**André MARTIN** : 54 ans, deuxième vice-président du Collectif Handicap, enseignant du premier degré à la retraite

**Suzie MATAÏKA** : 42 ans, professeure des écoles à l'école primaire Adrienne-Lomont, conseillère chargée de l'enseignement des langues et de la culture kanak (DES)

**Gilles MEDEVIELLE** : 40 ans, directeur de l'école primaire de Ouégoa

**Warren NAXUE** : 20 ans, étudiant, vice-président du Conseil de vie lycéenne au lycée La Pérouse

**Jone PASSA** : 42 ans, sociologue, intervenant extérieur auprès de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (PJEJ)

**Solange PONIDJA** : 47 ans, coordinatrice en langues et culture kanak (DEFIJ Province Nord)

**Alexandre RIBERE** : 46 ans, directeur de la division du second degré (DDEC)

**Maurice Waheo SITRITA STREETER** : 51 ans, directeur du collège Champagnat à Nouméa

**Gilles Huliwa UKEIWE** : 51 ans, principal du collège de La Foa

**Charles VAKIE** : 30 ans, directeur des Technologies et sciences de l'information de la Nouvelle-Calédonie (DTSI)

**Noël WAHMETRUA** : 47 ans, directeur de l'école élémentaire James-Paddon à Païta

**Florant WANEISSI** : 35 ans, directeur du collège Guillaume-Douarre à Ouvéa

**Pierre WÉLÉPA** : 31 ans, responsable de projet du Dispositif Cannabis (ACAF Nord)

**Michèle ZUPPINO** : 61 ans, principale du collège de Koné

## **Le débat national sur l'avenir de l'Ecole mené par la commission Thélot (2003-2004)**

Le débat national sur l'avenir de l'Ecole avait pour objectif d'inciter la nation à s'exprimer sur son Ecole, afin d'aboutir à un diagnostic partagé et de déterminer progressivement, par une large concertation, les grands axes d'un projet éducatif qui se sont traduits en avril 2005 par une loi d'orientation et de programme – la loi Fillon (alors ministre de l'Education nationale). Elle répondait à la double question : « *Que voulons-nous que l'Ecole soit à échéance de dix à quinze ans ? Et comment y parvenir ?* »

Pour ce débat national, 13 000 débats publics ont été organisés dans toute la France entre novembre 2003 et janvier 2004, auxquels un million de personnes ont participé. 15 000 internautes se sont exprimés sur un site dédié qui a reçu 400 000 visites. 300 associations et organisations ont également eu la possibilité de prendre la parole. À l'arrivée, une concertation très large à laquelle ont pris part : personnels de l'Education nationale, élèves, parents, élus, acteurs économiques, sociaux et culturels... et tous ceux qui l'ont souhaité.